

Isoler par projection pneumatique de fibres minérales avec liant

RS6065 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	233
Formacode(s)	22422
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	01/07/2022
Date d'échéance	01/07/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation et 2 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200371	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201312	Former et organiser l'évaluation
ISOL SCHOOL	88483159500019	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'État souhaite amplifier et accroître l'efficacité des aides à la rénovation énergétique des bâtiments. Les efforts dans ce domaine doivent être accrus pour atteindre l'objectif de rénovation du parc au niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC) en 2050 et l'éradication des passoires thermiques à l'horizon 2030. Dans le cadre du Plan de Relance, l'État ambitionne de renforcer son soutien à la rénovation énergétique des bâtiments privés et publics. À ce titre, il entend accompagner le développement des compétences en réponse aux besoins de main-d'œuvre dans les métiers de la rénovation du bâti et notamment ceux portant sur l'isolation thermique, acoustique, et protection des structures du bâti.

La technique de réalisation par projection pneumatique de fibres minérales avec liant consiste à apporter une correction acoustique, une performance thermique et une protection incendie dans les bâtiments recevant du public ou résidentiels à l'aide d'un matériel adapté. Sous le contrôle d'un responsable, la réalisation des travaux de projection pneumatique de fibres minérales avec liant s'effectue par équipe de deux professionnels au minimum, une personne qui alimente la machine à projeter, adapte les bons réglages et une personne qui met en oeuvre la projection de fibres minérales avec liant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser selon les consignes de son responsable son poste de travail pour réaliser la projection pneumatique de fibres minérales avec liant

Accéder en toute sécurité à la zone de travail en utilisant les moyens adaptés pour réaliser la projection pneumatique de fibres minérales avec liant

Reconnaître et identifier les supports avant de réaliser la projection pneumatique de fibres minérales avec liant

Réaliser les opérations préalables à la projection pneumatique de fibres minérales avec liant

Projeter pneumatiquement les fibres minérales avec liant en respectant les préconisations du descriptif des travaux

Contrôler le travail réalisé conformément aux textes professionnels en vigueur, et descriptifs des travaux

Réaliser le nettoyage, le tri et de repliement de la zone de travail avant de quitter le chantier

Voies d'accès

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Tous les professionnels des métiers du bâtiment (plaquiste, plâtrier, menuisier agenceur, charpentier, couvreur, constructeur à ossature bois, électricien, maçon...) qu'ils soient salariés déjà en poste dans le cadre d'une reconnaissance de l'expérience acquise ou demandeurs d'emploi avec ou sans expérience dans le bâtiment ayant suivi un parcours de formation en lien avec la certification visée

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

2 professionnels habilités par la DDETS, compétents sur l'ensemble des compétences évaluées

Base légale

Date de décision	01/07/2022
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	01/07/2024

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPRecherche.aspx>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6065/>